

LE DEUXIÈME CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE L'EST CANTAL SIGNÉ

Lundi 19 mai, la Présidente de Saint-Flour Communauté Céline CHARRIAUD a signé le Contrat Local de Santé (CLS) de l'Est Cantal aux côtés de Stéphanie FRECHET, Directrice départementale de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, de Didier ACHALME, Président de Hautes Terres Communauté et des partenaires de santé du territoire.

Le « CLS » vise l'amélioration du parcours de santé des habitants via la réalisation d'actions partenariales dans le cadre d'une politique de santé publique locale coordonnée.



5 axes et un axe transversal pour réduire les inégalités de santé

Face aux enjeux du territoire, ce contrat de deuxième génération formalise à nouveau les engagements de l'ARS et des deux Communautés de communes dans la mise en oeuvre d'une politique locale de santé.

5 axes structurent les actions du CLS, ainsi qu'un axe transversal :

Axe 1 : Contribuer au maintien de l'offre de soins et au renforcement de l'attractivité du territoire ;

Axe 2 : Favoriser la santé mentale pour optimiser la santé globale et anticiper les conséquences du mal-être, des symptômes dépressifs et psychiques - Cet axe est engageant, et met en lumière des actions cohérentes avec les

prérogatives nationales qui consistent à en faire une priorité pour 2025 ;

Axe 3 : Favoriser la promotion, l'éducation à la santé et la prévention pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé – Avec des projets de santé-environnement, dont la prévention du radon, un jardin partagé... mais également des actions visant à accompagner le développement du sport santé, la lutte contre la sédentarité, la prévention des cancers ou encore la prévention globale.

Axe 4 : Favoriser la continuité du parcours de la personne âgée et le soutien aux aidants ;

Axe 5 : Favoriser l'accès aux biens et services de première nécessité qui ont des incidences sur la santé des plus fragilisés ;

Axe transversal : Assurer la coordination et l'animation des actions inscrites dans le cadre du CLS en visant la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Un Contrat Local de Santé impliquant de nombreux partenaires

Pour mettre en œuvre ces axes, le CLS s'appuie sur les acteurs du territoire, les structures médicales, médico-sociales, sociales, associatives, libérales, très actives et coopérantes.

Au total, ce sont **75 partenaires mobilisés !**

Pour ce Contrat Local de Santé, un poste de coordinateur a été co-financé par l'ARS et les collectivités avec un accompagnement de l'ARS à hauteur de 35 000 € annuels, incluant une contribution pour développer le volet santé mentale du CLS.

Saint-Flour Communauté et Hautes Terres Communauté financent également le CLS, à hauteur de 17500 € chacune, et prennent par ailleurs en charge une partie des projets mis en place.

Les signataires du Contrat Local de Santé :

La Direction Départementale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, Saint-Flour Communauté, Hautes Terres Communauté, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) du Cantal, le Département du Cantal, le Centre hospitalier de Saint-Flour, le Centre hospitalier de Chaudes-Aigues, le Centre hospitalier de Murat, le Groupement Hospitalier de Territoire, le Conseil Départemental de l'ordre des médecins du Cantal.











Parmi les nouvelles actions du Contrat Local de Santé...

- **La prévention, un enjeu au cœur de la stratégie du Contrat Local de Santé**

La création d'un Pôle prévention pour tout l'Est Cantal au sein du Pôle de santé intercommunal à Saint-Flour

Saint-Flour Communauté a mis à disposition des salles à titre gracieux, pour conforter la présence d'associations actives sur ce sujet et favoriser les liens entre ces dernières et les acteurs médico-sociaux. **Retrouvez au Pôle prévention** : la Ligue contre le cancer, l'AFTOC (Association Française de Personnes souffrant de Troubles Obsessionnels Compulsifs), la Communauté 360 qui rassemble les acteurs du handicap, l'ISBA, Cap Santé, le DAHLIR, le service d'accompagnement à la vie sociale de l'association Les Bruyères, encore la Plateforme d'accompagnement et de répit de l'UDAF.

L'organisation d'actions de prévention régulières dans les France Services de l'Est Cantal : des conférences nutrition, des ateliers « testez votre souffle », des dépistages d'audioprothésiste...

Une journée de dépistage du cancer à Murat

Le 27 mars 2024, la CPAM et le Centre de Coordination de Dépistage des Cancers ont proposé une journée dépistage des trois cancers (du sein, du col de l'utérus et colorectal) à l'attention des habitants du territoire de l'Est Cantal qui n'en avaient pas bénéficié.

- **Des projets pour répondre à l'enjeu majeur d'attractivité médicale**

Des maisons de santé favorisant l'installation de professionnels de santé sur tout l'Est Cantal

Sur le territoire de l'Est Cantal, 7 maisons de santé représentent des équipements essentiels pour permettre l'installation des professionnels. A Saint-Flour Communauté : Neuvéglise-sur-Truyère, Pierrefort, Saint-Flour et Valuéjols. A Hautes-Terres Communauté : Murat, Massiac, Neussargues.

L'extension de cabinets existants sont en projets à Chaudes-Aigues et à Massiac.

A Saint-Flour Communauté, 3 projets de maisons de santé ont vu le jour depuis 2 ans, favorisant leur installation sur le territoire : l'extension de la maison de santé de Neuvéglise-sur-Truyère, la nouvelle maison de santé de Valuéjols et la nouvelle maison de santé de Pierrefort qui va ouvrir ses portes prochainement.

Une deuxième édition des Rendez-vous de l'emploi dédiée aux « métiers du soin et de l'accompagnement », à Saint-Flour.

Le 1^{er} avril dernier, cette journée a réuni plus de **200 participants**, jeunes, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion, grâce à la présence et l'implication de nombreux partenaires de santé, médico-sociaux ou de formation !

Une présence du CLS au 24^{ème} Congrès National des médecins généralistes à Starsbourg

L'animatrice du Contrat Local de Santé s'est rendue au 24^{ème} Congrès National des médecins généralistes pour présenter et représenter le territoire, du 20 au 22 novembre 2024. L'objectif était de valoriser, auprès des médecins, des étudiants, le territoire et ses atouts, mais aussi et surtout les opportunités d'installation dans leur diversité.

- **Des actions en faveur de la santé mentale**

Une animation « Thérapie avec les animaux » à Saint-Flour

En mars 2025, une semaine de médiation animale a été organisée à destination de personnes issues de divers établissements : Institut Médico-Educatif, Mission locale, Centre hospitalier mais également plusieurs EHPAD du territoire... Un moment privilégié afin de créer du lien avec le vivant, dans une approche de confiance en soi et de communication, grâce à l'intervention d'un médiateur animalier et de ses bœufs.

Un projet autour du bien-être à destination des jeunes d'Allanche

Le 14 juin 2024, une journée festive à l'attention des jeunes d'Allanche a clôturé une année de création pour leur bien-être et contre le harcèlement. Ce projet a réuni de nombreux partenaires : le collège, son Directeur, l'infirmière scolaire, la CAF, LA MSA, la Fédération des Centres Sociaux du Cantal, la commune d'Allanche, le Contrat Local de Santé...

- **L'accompagnement des aidants**

Actions collectives ou individuelles sur l'ensemble du territoire de l'Est Cantal sur la nutrition avec l'association « Siel bleu » pour accompagner les aidants.